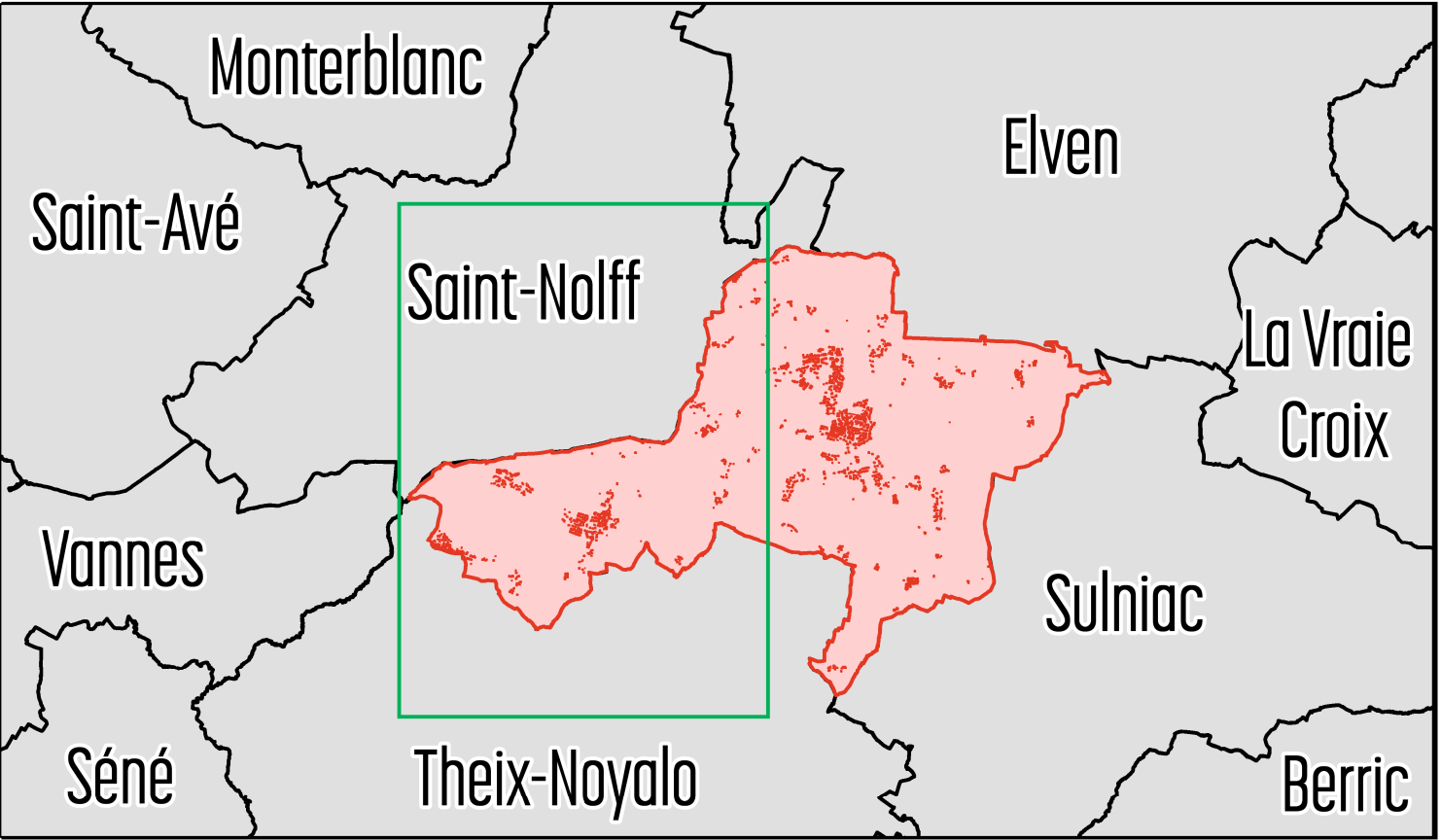


# PLAN LOCAL D'URBANISME



IV.3. Règlement graphique au 1 / 5 000

Planche Ouest

LA BOITE DE L'ESPACE

URBANTISTES ASSOCIÉS

URBACT

URBANTISTES ASSOCIÉS

Arrêté le 31 janvier 2019

Approuvé le 30 janvier 2020

Légende

Zones du P.L.U. :

Ua : Centralités historiques denses (Bourg, Bizole)

Uba : Extensions denses

Ubb : Extensions moins denses à dominante pavillonnaire

Ue : Secteurs urbanisés accueillant des équipements

Ui : Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques

1AUa : Secteurs d'urbanisation future à vocation dominante résidentielle

1AUb : Secteurs d'urbanisation future à vocation dominante résidentielle

1AUI : Secteurs d'urbanisation future à vocation d'activités

Aa : Espace agricole

Ab : Espace agricole strict

Ai : STECAL à vocation d'activités

Na : Sites, milieux naturels et paysages à préserver

Nf : Zones naturelles à dominante forestière

Ni : Zones naturelles à vocation de loisirs

Secteurs de projet :

Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle

Emplacements réservés

Secteur concerné par les procédures d'archéologie préventive - Zone de saisine du Préfet de Région

Secteur concerné par les procédures d'archéologie préventive - Zone de saisine du Préfet de Région et zonage naturel

Servitude de linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-14

Espaces et éléments contribuant aux continuités écologiques de la trame verte et bleue :

Sous-trame aquatique :

Cours d'eau

Zones humides

Sous-trame forestière et bocagère

Landes protégées au titre des éléments du paysage à préserver (L151-23)

Haies protégées au titre des éléments du paysage à préserver (L151-23)

Bois protégés au titre des éléments du paysage à préserver (L151-23)

Protection et évolution de l'espace rural :

▲ Elément de petit patrimoine protégé au titre des éléments du paysage à préserver (L151-19)

★ Bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination (L151-11) après avis conforme :

- de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et des Forêts) en zone A
- de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites) en zone N

Marges de recul autour des principales voies de circulation

Cadastre et fond de plan :

Bâti dur

Bâti léger

Opérations en cours

| Tableau des emplacements réservés |                                                               |                       |            |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------|------------|
| Número                            | Objet                                                         | Bénéficiaire          | Surface_m² |
| 1                                 | Aménagement de l'entrée de ville                              | Commune               | 5 059      |
| 2                                 | Aménagement de la RD116                                       | Conseil Départemental | 3 744      |
| 3                                 | Aménagement d'une aire de stationnement                       | Commune               | 1 574      |
| 4                                 | Aménagement des abords de la fontaine                         | Commune               | 1 525      |
| 5                                 | Aménagement d'un cheminement doux et recalibrage de voirie    | Commune               | 1 955      |
| 6                                 | Extension de la station d'épuration                           | SIAEP                 | 27 953     |
| 7                                 | Aménagement d'équipements publics                             | Commune               | 21 629     |
| 8                                 | Aménagement du carrefour                                      | Conseil Départemental | 558        |
| 9                                 | Recalibrage de voirie et/ou aménagement d'un cheminement doux | Commune               | 211        |
| 10                                | Elargissement de voirie                                       | Commune               | 281        |
| 11                                | Recalibrage de voirie et/ou aménagement d'un cheminement doux | Commune               | 802        |
| 12                                | Aménagement d'un cheminement piéton                           | Commune               | 111        |
| 13                                | Recalibrage de voirie et/ou aménagement d'un cheminement doux | Commune               | 2 433      |
| 14                                | Recalibrage de voirie et/ou aménagement d'un cheminement doux | Commune               | 10 869     |